

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

30 AVRIL 2025



OUVERTURE DE SÉANCE

LAURENT PIETRASZEWSKI

Président du Conseil d'administration

ORDRE DU JOUR



**1 POSITIONNEMENT,
TRANSFORMATION
ET PLAN STRATÉGIQUE**



**2 RÉSULTATS
FINANCIERS**



**3 RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE
D'ENTREPRISE**



4 GOUVERNANCE



5 RÉMUNÉRATIONS



**6 PRÉSENTATION
DES RÉSOLUTIONS**



**7 RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**



**8 VOTE
DES RÉSOLUTIONS**

Réponses aux questions écrites et session de questions & réponses



POSITIONNEMENT, TRANSFORMATION ET PLAN STRATÉGIQUE

PHILIPPE PALAZZI

Directeur général

POSITIONNEMENT DU GROUPE

GROUPE
Casino
la nouvelle
proximité



LE « NOUVEAU » CASINO : UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE



UN GROUPE
DE PROXIMITÉ

42

millions de personnes
en France sont à proximité
d'un magasin d'une des
marques de Casino

UN GROUPE LEADER
DE LA PROXIMITÉ
EN FRANCE

1 sur 2

1 magasin de proximité
sur 2 est un magasin
du groupe Casino

SUPERFICIE
MOYENNE

309 m²

de nos magasins

*Chiffres au 31 décembre 2024

LE « NOUVEAU » CASINO : CHIFFRES CLÉS



**VOLUME
D'AFFAIRES TTC**

12,4 Mds€

**CHIFFRE
D'AFFAIRES HT**

8,5 Mds€

**EBITDA AJUSTÉ
APRÈS LOYERS VERSÉS**

111 M€



**Chiffres au 31 décembre 2024*

UN MARCHÉ EN CROISSANCE, QUI RÉPOND AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS



2 300

En 10 ans, le secteur
a créé 2 300 nouveaux
magasins de proximité
(FCD)

85%

des Français associent
une connotation positive
au mot « proximité »

79%

des Français se sentent
proches d'au moins
une marque ou enseigne,
montrant l'importance
de la relation client

88%

des répondants considèrent
que « le commerce de
proximité apporte des
services très utiles à la
population de la ville
et des quartiers »

2024
UNE ANNÉE DE
TRANSFORMATION

GROUPE
Casino
la nouvelle
proximité

EPICERIE
FOOD STORE

PRODUITS FRAIS
PERSONAL CARE

PRODUITS LOCAUX
PERSONAL CARE

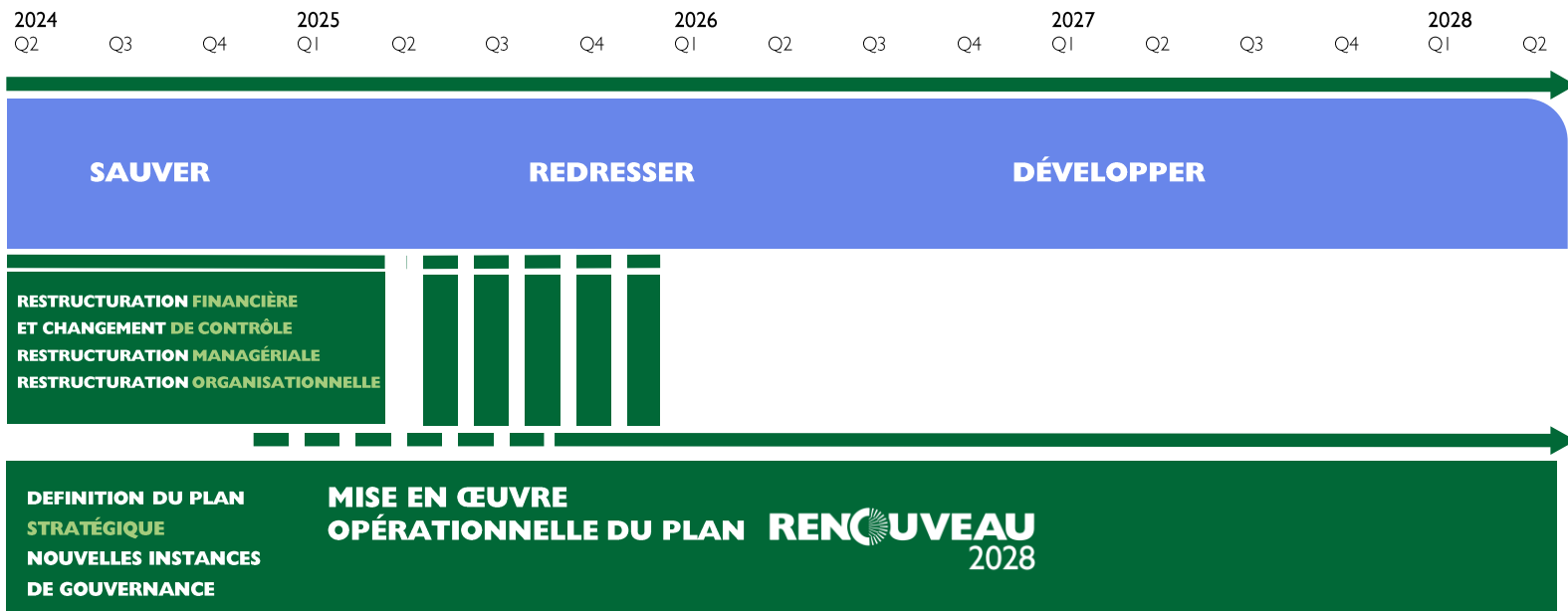
ENTRETIEN
HOUSECARE

PARFUMERIE
PERSONAL CARE

MAISON & LOISIRS
HOME & LEISURE



UN PROJET DE LONG TERME EN 3 PHASES



UNE ANNÉE 2024 DE TRANSFORMATION

**Restructuration
financière et
changement de
contrôle**

**Recentrage des
activités du Groupe
sur la proximité
en France**

**Réorganisation
de la gouvernance**

**Lancement du
plan stratégique**

Restructuration financière et changement de contrôle

- **Augmentation de capital de 1,2 Md€**
- **Conversion en capital de la majeure partie de la dette** sécurisée et non sécurisée : **4,9 Mds€** d'échéances en principal
- **Changement de contrôle du groupe Casino** au profit de France Retail Holdings (FRH), holding de contrôle du Consortium, constituée à date par EP Equity Investment III (EPEI) et F. Marc de la Lacharrière (Fimalac)

Recentrage des activités du Groupe sur la proximité en France

- **Arrêt de nos activités hypermarchés et supermarchés**
 - 427 points de vente cédés à fin 2024
- **Mise en œuvre de Plans de Sauvegarde de l'Emploi**
 - PSE négociés et signés avec les organisations syndicales dans les 7 sociétés concernées et validés par l'Administration
 - Suppression initialement envisagée de 3 230 postes
 - Plus de 1 000 licenciements évités grâce notamment à la mise en œuvre des dispositifs de départs volontaires et de reclassement interne
 - Notification de plus de 95% des licenciements à ce jour
- **Sortie des activités en Amérique Latine : perte de contrôle de GPA et cession d'Éxito**

UNE ANNÉE 2024 DE TRANSFORMATION

Réorganisation de la gouvernance



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe
PALAZZI

Président Monoprix
et Naturalia



**CASINO / SPAR
VIVAL**
Magali
DAUBINET-SALEN



FRANPRIX
Vincent
DOUMERC



MONOPRIX
Alfred
HAWAWINI



NATURALIA
Richard
JOLIVET



**CDISCOUNT
& CNOVA**
Thomas
METIVIER



M&A
Esther
BITTON



RH
Estelle
CHERRUAU



FINANCE
Angélique
CRISTOFARI



ACHATS
Pauline
GLAZIOU



**COMMUNICATION,
RSE & AFFAIRES
PUBLIQUES**
Christophe
PIEDNOEL



IMMOBILIER
Stéphanie
ZOLESIO

**Lancement
du plan
stratégique**

LE MEILLEUR DES MARQUES DE PROXIMITÉ

Casino **SPAR**  *vival* **discount**  **franprix**  **MONOPRIX** **NATURALIA**

RENOUVEAU 2028

**Lancement
du plan
stratégique**

RENOUVEAU
2028

NOS RELAIS DE CROISSANCE : 3 MARCHÉS-CLÉS

Être
le rendez-vous des

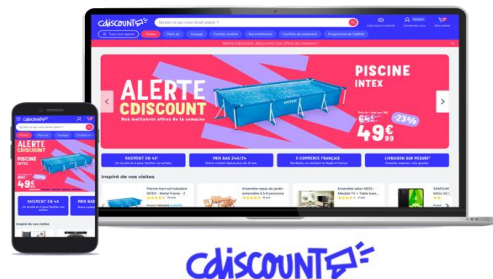
**COURSES
ALIMENTAIRES
DU QUOTIDIEN**

Devenir un acteur majeur
de la

**RESTAURATION
À EMPORTER**

Être
le leader de

**NOUVEAUX
SERVICES
DE LA VIE
QUOTIDIENNE**

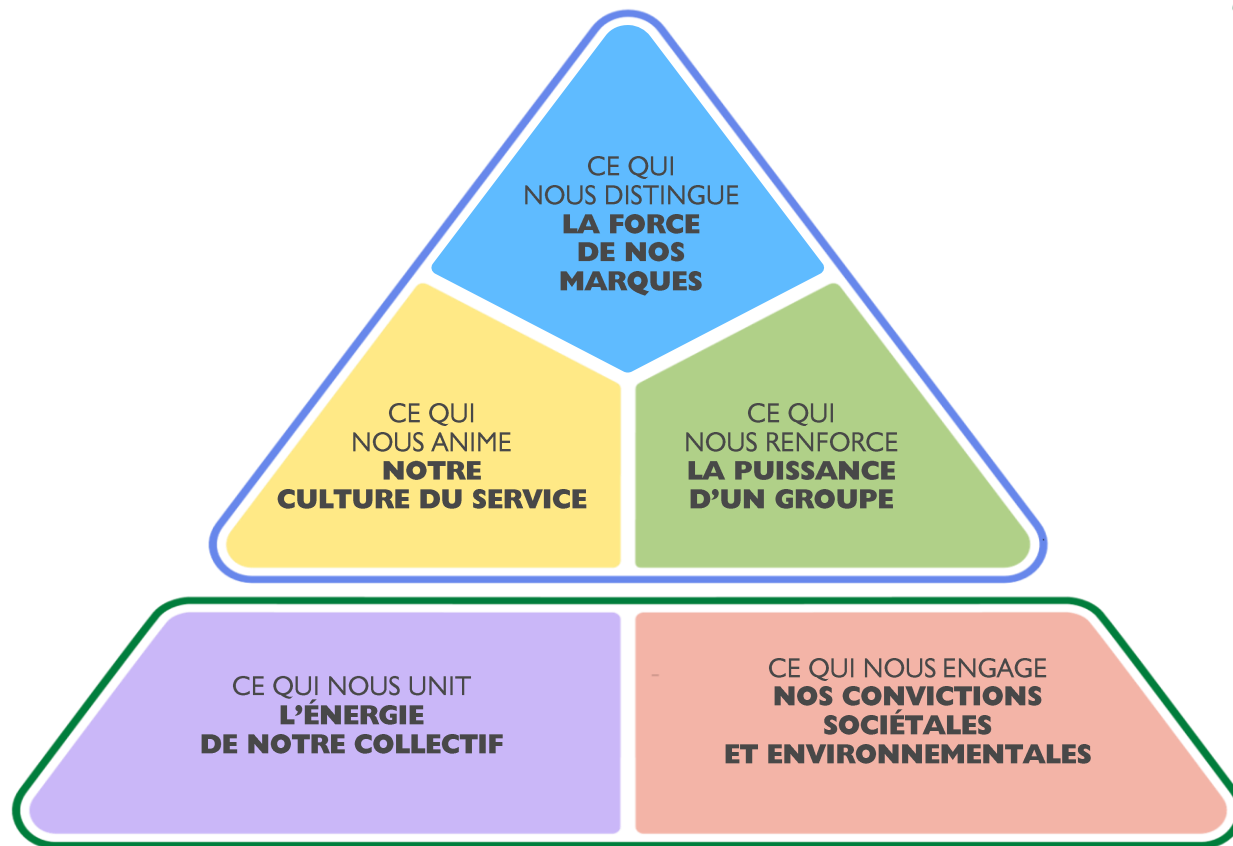


MONOPRIX

UNE ANNÉE 2024 DE TRANSFORMATION

**Lancement
du plan
stratégique**

RENOUVEAU
2028

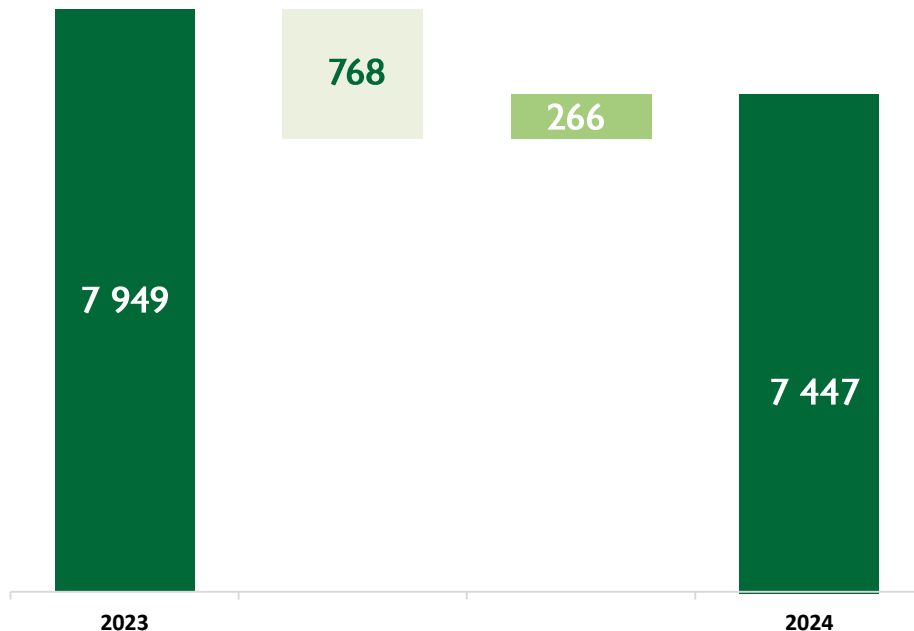


PREMIÈRES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE

GRUPE
Casino
la nouvelle
proximité



Évolution du parc en 2024



Nombre de points de vente

MONOPRIX

-37

+33

NATURALIA

-11

+1

franprix 🍎

-207

+39

Casino
SPAR 🌿 *vival*

-513

+193

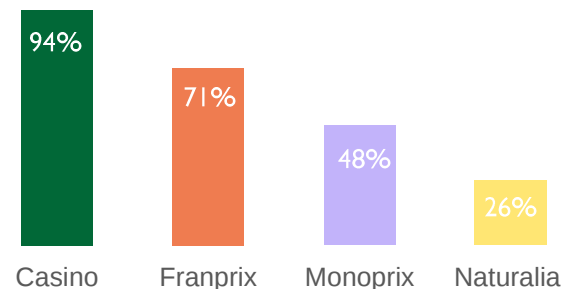
GROUPE

-768

+266

- **Transfert de 95 magasins intégrés en franchise en 2024**
 - Casino : 92 transferts
 - Naturalia : 3 transferts
- **Stratégie coordonnée d'expansion en franchise **replaçant la rentabilité au cœur du dispositif****
 - Sélection de la marque du Groupe la plus appropriée à chaque nouvel emplacement
 - Exigence renforcée dans la sélection des futurs franchisés au travers d'un comité d'agrément Groupe
 - Plan d'actions sur les créances des franchisés

**Pourcentage du parc franchisé
à fin 2024**



85% du parc Groupe en franchise à fin 2024
(vs 83% à fin 2023)

Coûts des sièges

- Mise en place de centres de services partagés (RH, paie, comptabilité, Comm/RSE, IT, Service Client)
- Mise sous contrainte forte des budgets de fonctionnement



Plan loyers

Renégociation des loyers des sièges et des magasins :

- Négociations communes avec les bailleurs
- Audit des baux afin d'identifier des leviers rapides d'optimisation
- Optimisation de surfaces sous-utilisées
 - sous-location
 - restitution de surfaces

Capex

- Investissements maîtrisés
- Optimisation du coût/m² de nos travaux :
 - Franprix : baisse du coût concept hors froid au m² de ~ - **45%** vs magasins pilotes
 - Naturalia : baisse du coût concept au m² de **-20%** vs déploiement des magasins pilotes



AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACHAT : L' ALLIANCE AURA


**GROUPEMENT
Mousquetaires**

GROUPE
Casino

**aura
retail**

Auchan | RETAIL

AURA

- Annonce de la création de l'alliance **Aura Retail** en **septembre 2024**
- Sur la partie alimentaire, l'alliance permettra une massification auprès de **130 grands fournisseurs** nationaux / internationaux dès la campagne de négociation 2025 (contre ~70 fournisseurs dans l'alliance antérieure)

REDÉFINITION DE LA STRUCTURE D'ASSORTIMENT ET BAISSES TARIFAIRES CIBLÉES

B2B

ASSORTIMENT : AUGMENTER LA PART D'ACHAT B2B

- Lancement d'offres B2B spécifiques à destination des franchisés



POLITIQUE PRIX : REPOSITIONNER NOS PRIX DE VENTE B2B

- Deux vagues importantes de baisses tarifaires pour les franchisés sur une sélection de produits les plus vendus

franprix

vival

SPAR

B2C

ASSORTIMENT : CULTIVER LA DIFFÉRENCE

- Définition d'une offre singulière par marque du Groupe
- Déclinaison de l'offre par territoire
- Développement d'une offre de restauration à emporter
- Accentuation de la différenciation

POLITIQUE PRIX : AUGMENTER LA FRÉQUENCE D'ACHAT B2C

- Mise en avant de marqueurs prix, en points de vente
- Lancement de nouveaux programmes de fidélité :

Casino
SPAR
vival



Commun à Casino, Vival et Spar

M⁺
MONOPRIX

RATIONALISATION DE NOS MDD POUR DÉPLOIEMENT EN 2025

	Casino Vival SPAR	franprix	MONOPRIX
Premium	Casino Délices MONOPRIX Gourmet	franprix	MONOPRIX Gourmet
Bio	Casino Bio	franprix Bio	Bio
Cœur de gamme	Casino PRODUITS DE QUALITÉ DEPUIS 1901	LEADER PRICE	MONOPRIX
Premier Prix	Tous les jours		
Marques exclusives transverses	Animalerie, parfumerie, DH labellisée, alcools, bières et vins		

LANCEMENT ET DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX CONCEPTS



franprix « Oxygène »



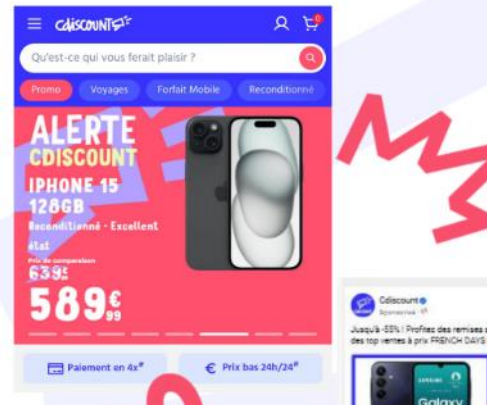
NATURALIA « La Ferme »



MONOPRIX « La Cantine »



Casino SPAR Vival



Cdiscount
Nouvelle plateforme de marque

RENOUVEAU 2028

RENOUVEAU
2028



2

RÉSULTATS FINANCIERS

ANGÉLIQUE CRISTOFARI

Directrice financière

ACTIVITÉS POURSUIVIES

MONOPRIX

NATURALIA

franprix 🍎

Casino

CDISCOUNT 🚚

Autres

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Activités en Amérique latine

- **Grupo Éxito**

Cession en janvier 2024 à Grupo Calleja

- **GPA**

Perte de contrôle après l'augmentation de capital de GPA en mars 2024

Activités Hypermarchés/supermarchés

Activités de Leader Price en France

Évolution PGC* - 2024 vs 2023



Évolution en valeur et volume par circuit - 2024 vs 2023



Source : Circana / Chiffres clés 2024

*Produits de grande consommation

CHIFFRE D'AFFAIRES 2024

CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

8,5 Mds€

-2,6 % en comparable

MONOPRIX	NATURALIA	franprix 🍎	Casino	Cdiscount
4,0 Mds€ stable en comparable	298 M€ +4,7% en comparable	1,6 Md€ -0,5% en comparable	1,4 Md€ -3,6% en comparable	1,0 Md€ -12,5% en comparable
- Dynamisme de Monop (+3,3%) - Léger ralentissement de Monoprix City (-0,3%), pénalisé par l'alimentaire - Ventes non alimentaires soutenues par le textile - Progression de +2,0% des ventes e-commerce	- Succès du concept « La Ferme » ➢ progression à 2 chiffres des magasins déjà convertis - Solide progression du trafic clients (+5,8%) - Fidélisation de la clientèle (73% du CA réalisé par les abonnés)	- Trafic clients en hausse de +1,4% - T3 et T4 impactés négativement par : ➢ des réduction de prix en septembre 2024 ➢ la non reconduction d'opérations commerciales dilutives	- Refonte du schéma directeur logistique, perturbé par la cession des HM/SM - Amélioration au T4 : ➢ retour à la croissance en novembre (+0,3%) et décembre (+2,3%) ➢ retour des taux de service dans la moyenne du secteur sur les MDD et les premiers prix	- Amélioration séquentielle observée depuis le début de l'année - Confirmation du retour à la croissance du GMV comparable au T3 et T4 - Hausse de +3% du GMV de la Marketplace
Marques de Proximité -0,6% en comparable				

Volume d'affaires TTC 2024

12,4 Mds€ (-3,2%)

Marques de Proximité

Cdiscount

9,7 Mds€ (-1,8%)

2,7 Mds€ (-6,7%)

EBITDA AJUSTÉ APRÈS LOYERS 2024

	2023	2024	
MONOPRIX	207 M€	118 M€	(-90 M€ vs 2023) Produits non récurrents en 2023 (-36 M€), effet volume négatif (-7 M€) et augmentation des coûts (dont -21 M€ de loyers immobiliers)
NATURALIA	-10 M€	-3 M€	(+7 M€ vs 2023) Amélioration de la marge liée à l'effet volume (+5 M€) Baisse des coûts sur l'énergie (+2 M€)
franprix 🍎	76 M€	29 M€	(-47 M€ vs 2023) Produits non récurrents en 2023 (-11 M€), dépréciation de créances (-8 M€), mix marge et effet volume négatif
<i>Casino</i>	28 M€	4 M€	(-24 M€ vs 2023) Impact des surcoûts logistiques résultant de la cession des HM/SM
cdiscount 📢	48 M€	38 M€	(-9 M€ vs 2023) Hausse des coûts marketing liée à la stratégie de relance lancée au T3 2024
Autres (dont Quatrim)	-29 M€	-75 M€	(-46 M€ vs 2023) Disynergies de coûts au niveau des sièges (-45 M€) liées à la cession des HM/SM
GROUPE	320 M€	111 M€	

RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ 2024

ROC ¹	APCO	Résultat financier	Impôts
-49 M€	-772 M€	3,1 Mds€	-75 M€

- **Résultat net des activités poursuivies impacté par :**
 - **Autres produits et charges opérationnels (APCO) de -772 M€** incluant principalement des pertes de valeur d'actifs (-602 M€) et des frais de restructuration financière (-81 M€)
 - **Résultat Financier de 3,1 Mds€** incluant (i) 3,5 Mds€ liés à la conversion des dettes au capital et à la mise à la juste valeur des dettes réinstallées, (ii) un coût d'endettement net de -233 M€ et (iii) des charges d'intérêt sur les passifs de loyers pour -142 M€.
 - **Impôts de -75 M€**
- **Résultat net des activités abandonnées de -2,5 Mds€** lié à la cession d'Éxito et à la perte de contrôle de GPA (-2,4 Mds€ y compris recyclage des réserves négatives de conversion de change) et à la cessation de l'activité HM/SM

Résultat net des activités poursuivies, part du groupe
2,2 Mds€
+
Résultat net des activités abandonnées, part du groupe
-2,5 Mds€
=
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe
-295 M€

(1) ROC = EBITDA ajusté (576 M€ en 2024) - 625 M€ de dotations aux amortissements

RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES, PART DU GROUPE

GPA

-1 631 M€

Éxito

-772 M€

HM/SM

-56 M€

Résultat net des activités abandonnées, part du groupe

-2,5 Mds€

DETTE FINANCIÈRE NETTE

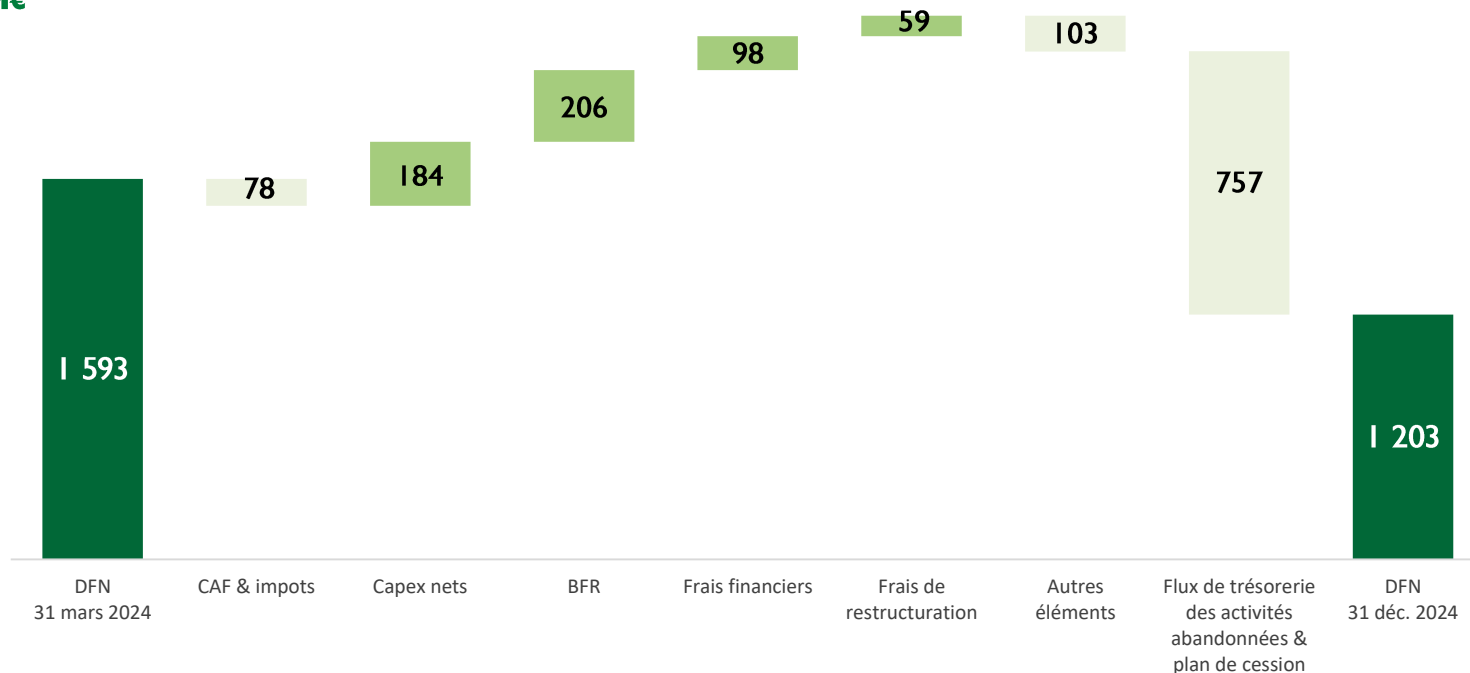
Réduction de 390 M€ depuis la restructuration financière

En M€	Déc. 2023	Mars 2024	Juin 2024	Déc. 2024
Dettes financières brutes	(7 443)	(3 354)	(2 375)	(2 040)
Obligations EMTN / HY CGP	(2 168)	-	-	-
RCF Casino Finance / RCF Monoprix réinstallé	(2 051)	(711)	-	-
Term Loan B / Term Loan réinstallé	(1 425)	(1 410)	(1 352)	(1 380) ¹
Obligations HY Quatrim	(553)	(491)	(491)	(300)
RCF Monoprix Exploitation	(130)	(123)	(8)	(7)
Autres lignes confirmées de Monoprix Holding	(40)	(36)	-	-
PGE Cdiscount	(60)	(60)	(60)	(60)
Autres	(1 016)	(523)	(464)	(293)
Autres actifs financiers	211	107	259	74
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 051	1 654	1 077	763
Trésorerie disponible	657	1 300	724	499
Trésorerie non centralisée + trésorerie en transit	394	354	353	264
Dette financière nette	(6 181)	(1 593)	(1 040)	(1 203)

(1) Le montant de 1 380 M€ du Term Loan réinstallé tient compte de l'incidence de juste valeur déterminée à la date de comptabilisation initiale (27 mars 2024) de cet instrument, soit +30m€ au 31 décembre 2024

Évolution de la dette financière nette depuis la restructuration financière

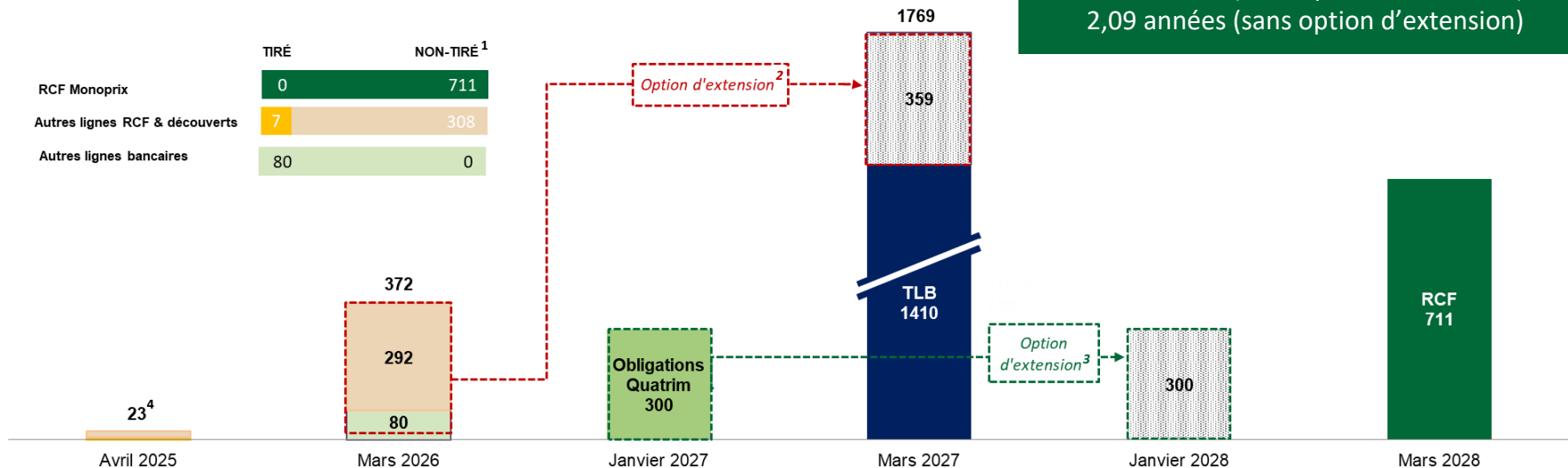
EN M€



ÉCHÉANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

MATURITÉ MOYENNE DE LA DETTE AU 30/04/2025

2,25 années (avec option d'extension)
2,09 années (sans option d'extension)



Depuis le 31 décembre 2024, le Groupe a procédé à plusieurs remboursements de la dette sécurisée Quatrim (février et avril 2025)

Au 30 avril 2025, le montant nominal des obligations sécurisées Quatrim est ainsi réduit à 221 M€.

(1) Hors lignes de factoring et de reverse factoring

(2) Option d'extension conditionnée au respect des tests de covenants du 31 décembre 2025. 12,5 M€ du PGE (Prêt Garanti par l'Etat) Cdiscount ne sont pas extensibles

(3) Option d'extension à la seule main de l'émetteur

(4) Incluant 6,5 M€ tirés

Montant minimum de liquidité

- Le dernier jour de chaque mois, la liquidité doit être de 100 M€ minimum

1,52 Md€ le 31 décembre 2024

- **499 M€** de trésorerie disponible au niveau de Casino Finance
- **711 M€** de RCF Monoprix réinstallé non tiré
- **308 M€** d'autres lignes de financement non tirées (autres que l'affacturage, l'affacturage inversé et les programmes similaires)

Prévisions de liquidité

- À la fin de chaque trimestre, les prévisions de trésorerie doivent faire état d'une liquidité de 100 M€ minimum, à la fin de chaque mois du trimestre suivant

1,2 Md€ minimum au T1 2025

Ratio de levier net

- À la fin de chaque trimestre, le ratio de dette nette covenant sur EBITDA pro forma doit être inférieur au seuil indiqué dans la documentation de financement

11,73x¹ au 31 décembre 2024

Premier test des covenants au 30 septembre 2025

Au 31 décembre 2024, le ratio de levier net ressort à 11,73x, les prévisions d'EBITDA en 2025 devant assurer le respect du prochain test (niveau de ratio à respecter de 8,34x au 30 septembre 2025)

(1) Ratio de levier net de 11,73x basé sur (i) un EBITDA pro forma de 97 M€ (après paiement des loyers) et une dette nette covenant totale de 1 143 M€ et (ii) un périmètre covenant qui exclut Quatrim (cloisonné) et des filiales spécifiques telles que Mayland en Pologne et Wilkes au Brésil

CHIFFRE D'AFFAIRES	VOLUME D'AFFAIRES	EBITDA AJUSTÉ	CASH-FLOW LIBRE
2,0 Mds€ -1,2% en comparable	2,9 Mds€ -3,6%	100 M€ vs 106 M€ au T1 2024	-81 M€ vs -327 M€ au T1 2024
• Marques de Proximité ➢ -0,7% en comparable ➢ -4,8% en variation totale, en tenant compte d'un effet assainissement du parc et d'un effet calendaire • Cdiscount : -4,6% en comparable	• -4,5% pour les marques de proximité • +0,9% pour Cdiscount	• En recul de 6 M€ sur un an, impacté par les disynergies • En progression de +6 M€ sur un an en excluant les disynergies	• En amélioration de +246 M€ sur un an • En amélioration de +93 M€ sur un an en excluant le paiement au T1 2024 de 153 M€ de dettes sociales et fiscales placées sous moratoire en 2023

FAITS MARQUANTS

- Assainissement du parc de marques de proximité
- Accélération du déploiement des nouveaux concepts
- Nouvelle organisation désormais opérationnelle
- Cessions immobilières de 111 m€ sur le trimestre



3

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

CHRISTOPHE PIEDNOEL

Directeur Communication, RSE & Affaires publiques

UN GROUPE ENGAGÉ & RECONNU

Pour sa performance sociale & environnementale

Des engagements



www.fevad.com

Signataire du **Pacte Mondial des Nations Unies** et des **Women's Empowerment Principles**

Détenteur des labels **Diversité et Égalité professionnelle** certifiés par l'Afnor

Signataire du **Pacte National sur les Emballages Plastiques**

Signataire du **Bangladesh Accord (*)**

Membre et co-créateur de l'**AEBEA (Association Étiquette Bien-Être Animal)**

Charte pour un **e-commerce responsable**

et des Performances ESG maintenues en 2024

MOODY'S
ESG Solutions

69 / 100



FTSE4Good

4,1 / 5

MSCI



AA



SUSTAINALYTICS

19,5 / 40 +
(low risk)



(**)



(*) International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry

(**) Top Employer Périphérie Monoprix

Pour la diversité



EFFECTIF
25 564

EFFECTIF EN
SITUATION DE
HANDICAP
5,7 %

EFFECTIF
- 30 ANS
25 %

EFFECTIF
+ 50 ANS
29 %

Engagé depuis 1995 en faveur de l'emploi **des personnes en situation de handicap**

Mise en place de plans d'action et d'accords signés avec les organisations syndicales, notamment sur des mesures pour **l'insertion et le maintien dans l'emploi** des personnes en situation de handicap

Formation Handicap invisible à destination des managers chez Monoprix et sensibilisation des collaborateurs lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)

Cdiscount récompensé pour la 6^e année consécutive comme « **Diversity Leader** » par le Financial Times dans le cadre de ses engagements en faveur de l'égalité des chances, et réalisation d'un **nouveau guide interne « santé & handicap »**

UN EMPLOYEUR RESPONSABLE & ENGAGÉ

Pour l'égalité professionnelle

FEMMES PARMIL
LES CADRES

46,8%

FEMMES PARMIL
LES CADRES
SUPERIEURS

41,8%

Objectif 2030

50%

de femmes parmi les
cadres

Promotion de la mixité à tous les niveaux de l'entreprise avec le réseau du Groupe
« **Pluriel** » : organisation de conférences thématiques et temps d'échanges



Programme « **Si elles** » depuis 2022 : parcours de formation en leadership ouvert à toutes les femmes du Groupe pour mieux se connaître et lever les phénomènes d'autocensure



Déploiement de la « **Fresque de l'équité** » au sein du Groupe, initiative pionnière dans le secteur



Campagne de **lutte contre les violences faites aux femmes** renouvelée chaque année : actions de **sensibilisation sur le harcèlement de rue** et **diffusion du numéro d'écoute nationale 3919** pour protéger et accompagner les victimes de violences



Sur les enjeux de solidarité

DONS
ALIMENTAIRES¹
8 230t

EQUIVALENTS
REPAS
16 millions

COLLECTES et
DONS aux
associations
2,3 millions€

Création de la nouvelle **Fondation groupe Casino**

- Renforcer le lien social et agir pour le développement des femmes et des hommes en les aidant à construire leur avenir.
- Agir sur tous les territoires

Partenariat avec microDON depuis 2011 permettant l'**arrondi en caisse**

Plus de 16 millions d'euros collectés depuis 2014 au profit d'associations dont la Fondation des Femmes, la Maison des Femmes, les Restos du Cœur, le Secours Populaire

De nombreuses collectes et produits « partages » organisées tout au long de l'année au sein des différentes marques, alimentaires et non alimentaires, pour venir en soutien à des associations qui luttent contre la précarité et les violences faites aux femmes en 2024

Renforcement de l'offre de produits en soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap ou de précarité



UN GROUPE MOBILISÉ

Pour un commerce engagé

BIO, ORIGINE FRANCE, LOCAL...

Programme **TOUS CULTIV'ACTEURS**, déployé depuis 2016 chez monoprix qui mobilise plus de 700 producteurs

Large gamme de produits **respectueux de l'environnement**

Certification **GOTS** sur le textile Monoprix renouvelée en 2024

2200 produits scorés **planet score**



Objectif 2030

20%

QP offre engagée

EMBALLAGE, SECONDE MAIN,...

Signataire du Pacte National sur les emballages en plastique

Déploiement du service «cdiscout reprise» (reconditionnement et seconde vie aux produits)



SANTÉ, BIEN-ÊTRE ANIMAL

Plus de 4 000 produits MDD avec le nutri-score.

Suppression de plus de 80% des substances controversées

100% des poulets à marque Casino, Monoprix et Franprix étiquetés Bien-Etre Animal

100% des œufs issus de poules élevées hors cage

DEVOIR DE VIGILANCE

Lutte contre la déforestation et l'impact des matières à risques sociaux et environnementaux

466 Audits ICS réalisés en 2024



Pour la transition climatique et la protection de l'environnement

Bilan GES 2024

5,7 MTCO_{2e}

-9% SCOPES 1
ET 2

-8% SCOPE 3
VERSUS 2023

Objectif 2030

-42% SUR LES SCOPES 1
ET 2

≥ -16% SUR LE SCOPE 3
ENTRE 2023 ET 2030

Réduction des émissions directes de 68% entre 2015 et 2024

Transport Durable

- Engagement de Franprix dans le programme **FRET 21** porté par l'ADEME, pour réduire l'impact transport
- **100% de la flotte propre** de véhicules Franprix bas carbone et plus de 300 magasins livrés par voie fluviale via la Seine
- Flotte **100% bio GNV** pour les livraisons à domicile au départ des entrepôts chez Monoprix et Naturalia

Décarbonation de l'offre

- Développement d'une offre moins carbonée (locale, biologique, vegan, reconditionnée, etc.)
- Sensibilisation des consommateurs : temps forts organisés en magasins (**challenge Veganuary**, barbecue végétal) et participation de Monoprix à une enquête nationale sur l'offre végétale, animée avec Make.org
- Participation au programme sectoriel **L.E.S.S** (Low Emission Sustainable Sourcing)

UN GROUPE MOBILISÉ

Pour la transition climatique et la protection de l'environnement

CONSUMMATION
ÉLECTRIQUE

418 KWH/M2

- 6 %

VERSUS 2023

Objectif 2030

50%

D'ÉLECTRICITÉ
RENOUVELABLE

Efficacité énergétique

Engagement du Groupe dans la **Charte EcoWatt**



Plus de 400 magasins **sous Contrat Performance Energétique (CPE)** et certification **ISO 50 001** des magasins Monoprix



Lutte contre le gaspillage alimentaire

- **7 millions de paniers sauvés** depuis le début du partenariat avec Too Good To Go (2018)
- **6 magasins** Franprix labellisés



Formation des équipes au travers de la **fresque du climat**
(+ de 350 personnes formées à fin 2024)



4

GOUVERNANCE

LAURENT PIETRASZEWSKI

Président du Conseil d'administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT

Laurent
PIETRASZEWSKI



DIRECTEUR
GÉNÉRAL
ADMINISTRATEUR

Philippe
PALAZZI**



ADMINISTRATRICE
INDÉPENDANTE

Nathalie
ANDRIEUX



ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT

Pascal
CLOUZARD



ADMINISTRATEUR

Branislav
MIŠKOVČ



ADMINISTRATRICE
INDÉPENDANTE

Athina
ONASSIS**



ADMINISTRATRICE
INDÉPENDANTE

Elisabeth
SANDAGER



ADMINISTRATRICE
REPRÉSENTANT LES
SALARIÉS

Naliny
KERNER



CENSEUR

Martin
PLAVEC



CENSEUR

Thomas
PIQUEMAL

** Renouvellement du mandat proposé à l'Assemblée

- Dissociation des fonctions de Président- Directeur général
- Indépendance : 71,4 %*
- Féminisation : 43 %*
- 1 administratrice représentant les salariés

* Hors prise en compte de l'administratrice représentant les salariés conformément au Code Afep-Medef

FORTE IMPLICATION DU CONSEIL ET DES COMITÉS EN 2024

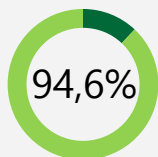
ACTIVITÉ DU CONSEIL

16



RÉUNIONS DU CONSEIL
depuis le 27 mars 2024

Taux de présence
aux Conseils



COMITÉ D'AUDIT

Taux d'indépendance



COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Taux d'indépendance



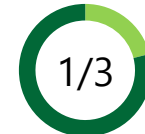
COMITÉ GOUVERNANCE ET RSE

Taux d'indépendance



COMITÉ STRATEGIQUE

Taux d'indépendance



COMITÉ
D'AUDIT

7
RÉUNIONS

COMITÉ DES
NOMINATIONS
ET DES
RÉMUNÉRATIONS

5
RÉUNIONS

COMITÉ
GOUVERNANCE ET RSE

4
RÉUNIONS

COMITÉ
STRATÉGIQUE

11
RÉUNIONS

ASSIDUITÉ :

93%

93%

100 %

100%

COMPOSITION ET ACTIVITÉ DES COMITÉS

LE COMITÉ D'AUDIT



PASCAL CLOUZARD*
NATHALIE ANDRIEUX*
BRANISLAV MIŠKOVIČ
MARTIN PLAVEC (Censeur)

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Comptes, trésorerie, endettement, budgets
- Risques et efficacité du contrôle interne; travaux de l'audit interne et externe
- Conventions entre parties liées

LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS



ELISABETH SANDAGER*
NATHALIE ANDRIEUX*
BRANISLAV MIŠKOVIČ
NALINY KERNER à compter
du 1^{er} juillet 2025

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Composition du Conseil et des Comités, indépendance des membres
- Développement capital humain et succession
- Politiques de rémunération

LE COMITÉ GOUVERNANCE ET RSE



NATHALIE ANDRIEUX*
ATHINA ONASSIS*
ELISABETH SANDAGER*

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Application des règles de gouvernance, évaluation du fonctionnement du Conseil, gestion des conflits d'intérêts, formation du Conseil
- Politiques en matière d'éthique et de RSE, durabilité, suivi des résultats et des plans d'actions

LE COMITÉ STRATÉGIQUE



PHILIPPE PALAZZI
PASCAL CLOUZARD*
BRANISLAV MIŠKOVIČ
THOMAS PIQUEMAL (Censeur)
MARTIN PLAVEC (Censeur)

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Examen de la stratégie à moyen et long terme (Plan Renouveau 2028)
- Suivi de l'environnement concurrentiel et des principaux enjeux



5

RÉMUNÉRATIONS

ELISABETH SANDAGER

Présidente du Comité des nominations & des rémunérations

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EN 2024

(Au titre de l'exercice 2024 – Ex Post)

RÉMUNÉRATION FIXE	150 000 € <i>prorata temporis</i>	Rémunération fixe annuelle brute de 200 000 € attribuée <i>prorata temporis</i> au titre de 2024 soit 150 000 €. Un montant de 50 000 € a été versé en 2024
AUTRE RÉMUNÉRATION	Sans objet	Conformément aux recommandations du Code Afep-Medef aucune autre forme de rémunération (y compris rémunération variable, indemnité de départ ou retraite supplémentaire) n'est prévue pour le Président du Conseil d'administration
AVANTAGE EN NATURE	Sans objet	

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2024

(Au titre de l'exercice 2024 – Ex Post)

RÉMUNÉRATION FIXE	628 571 € <i>prorata temporis</i>	Rémunération fixe annuelle brute de 825 000 € versée <i>prorata temporis</i>
RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE	618 750 €	- Bonus cible et maximum : 618 750 € (100% de 9/12^{ième} de la rémunération fixe sans surperformance) - Objectifs opérationnels (75%) – Taux atteinte 100% - Objectifs individuels (10%) - Taux d'atteinte 100% - Objectifs RSE (15%) – Taux d'atteinte 100%
RÉMUNÉRATION LONG TERME	Sans objet	Absence de mise en place de la rémunération de long terme 2024 (LTI 2024) approuvée par l'Assemblée générale 2024
AVANTAGES EN NATURE	22 633 €	Appartement de fonction pour un montant annuel brut de 60 000 € versé <i>prorata temporis</i>
RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE	43 007 €	Sans objet - Le DG est affilié aux régimes de retraite complémentaire obligatoire, dans les conditions fixées dans le Code de la sécurité sociale et bénéficie du régime collectif obligatoire de prévoyance en vigueur au sein de la Société (cf. cotisations versées en 2024)

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2024

(Au titre de l'exercice 2024 – Ex Post)

**RÉMUNÉRATION
EXCEPTIONNELLE
(Amendement de la politique
2024)**

**183 152 actions
existantes
de la Société**

- Attribution d'une rémunération cible et maximum de 200 000 actions afin de compenser l'absence de mise en place du LTI 2024 et subséquemment l'absence d'attribution gratuite d'actions en 2024 et le décalage de la disponibilité des actions pouvant être acquises au titre du nouveau plan proposé en 2025 par rapport au plan non attribué
- Conditions de performance : Objectifs quantitatifs financiers 2024 du bonus des membres du Comex et de l'encadrement supérieur (sans surperformance)
 - Ebitda ajusté après loyers (40%) - Taux d'atteinte : 100%
 - FCF opérationnel (40%) - Taux d'atteinte : 100 %
 - Chiffre d'affaires (20%) - Taux d'atteinte : 57,9%
 - soit un taux d'atteinte pondéré de 91,6% correspondant à 183 152 actions
- Condition de présence à la date de l'Assemblée
- Obligation de conservation jusqu'au terme du mandat d'au moins 40% des actions restantes après cession autorisée pour financer les taxes et charges sociales

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D' ADMINISTRATION EN 2025

(Politique 2025 – Ex Ante)

RÉMUNÉRATION FIXE	200 000 €	• Rémunération fixe annuelle brute de 200 000 € (inchangée)
AUTRE RÉMUNÉRATION	Sans objet	• Conformément aux recommandations du Code Afep-Medef aucune autre forme de rémunération (y compris rémunération variable, indemnité de départ ou retraite supplémentaire) n'est prévue pour le Président du Conseil d'administration
AVANTAGE EN NATURE	Sans objet	

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2025

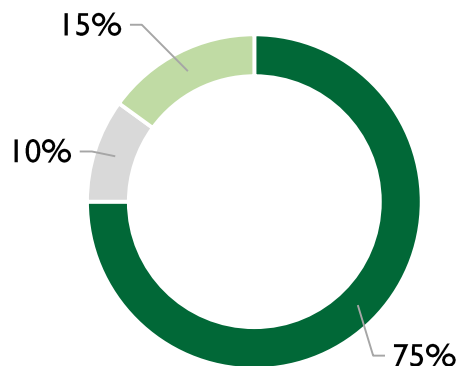
(Politique 2025 – Ex Ante)

RÉMUNÉRATION FIXE

- Rémunération fixe annuelle brute de 825 000 € (inchangée).

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE

- Entre 0 % et 121 % de la rémunération fixe (cible à 100 %)
- Intégralement soumise à la réalisation d'objectifs exigeants fixés par le Conseil d'administration sur proposition du CNR



OBJECTIFS QUANTITATIFS FINANCIERS

75%

Ebitda ajusté après loyers versés 2025

30%

Free Cash Flow opérationnel 2025

30%

Chiffre d'affaires 2025

15%

OBJECTIFS DE PERFORMANCE INDIVIDUELLE

10%

Identification et sécurisation/fidélisation des fonctions clés du Groupe, développement de la notoriété des marques du Groupe, communication et coopération avec le Conseil d'administration.

OBJECTIFS QUANTITATIFS LIÉS À LA RSE

15%

Pourcentage de femmes cadres du Groupe en 2025

5%

Tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) émises par le Groupe en France en 2025

5%

Consommation électrique par m² dans l'ensemble des enseignes en France

5%

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2025

(Politique 2025 – Ex Ante)

RÉMUNÉRATION LONG TERME

- Attribution d'un nombre maximum de 1 325 000 actions réparti en 4 tranches annuelles sous conditions de performance et de présence du DG (majoré au plus de 92 750 actions en cas de surperformance)
 - 70 % sur la base d'objectifs de CAF-CAPEX hors Cdiscount au 31 décembre de l'exercice de référence
 - 30 % sur la base d'objectifs de performances en ligne avec les objectifs du plan Renouveau 2028 tels que volume d'affaires, part de marché, nombre de magasins ouverts aux nouveaux concepts
- Seuils de réalisation alignés avec les objectifs du Plan Renouveau 2028 – Seuil minimal d'atteinte fixé à 80% de la cible
- Obligation de conservation jusqu'au terme du mandat d'au moins 40% des actions restantes après cession autorisée pour financer les taxes et charges sociales

Aucune rémunération au titre du mandat d'administrateur

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2025

(Politique 2025 – Ex Ante)

INDEMNITÉ DE DÉPART & INDEMNITÉ DE NON-CONCURRENCE

- En cas de départ contraint (hors cas de faute grave ou lourde ou de possibilité pour le DG de faire valoir ses droits à la retraite), le DG percevra :
 - À compter du 13ème mois de sa prise de fonctions – 100 % de la rémunération fixe et variable moyenne perçue au cours des 2 précédents exercices – plafond incluant l'indemnité de non-concurrence, le cas échéant
- Indemnité de non-concurrence de 12 mois ouvrant droit à une indemnité d'un montant brut égal à 12 mois de rémunération fixe et variable (Moyenne perçue 2 exercices précédents), aucune indemnité en cas de départ après 65 ans ou s'il fait valoir ses droits à la retraite et faculté par le Conseil d'administration de lever l'obligation

RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE/ PREVOYANCE

- Sans objet – Le DG est affilié aux régimes de retraite complémentaire, dans les conditions fixées dans le Code de la sécurité sociale. Il bénéficie du régime collectif obligatoire de prévoyance en vigueur au sein de la Société

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS EN 2025

Politique 2025

- **Maintien de l'enveloppe globale annuelle à 650 000 €**
- **Reconduction des règles de répartition appliquées en 2024**

ADMINISTRATEUR	30 000 € (part fixe de 8 500 € et part variable à 21 500 € en fonction de l'assiduité)
PRÉSIDENCE D'UN COMITÉ	10 000 €
MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT	20 000 € (part fixe: 6 500 € ; part variable : 13 500 €) avec un montant complémentaire maximum de 10 000 € par an (2 000 € par séance au-dessus de 6 réunions)
MEMBRE DU CNR, CGRSE OU COMITÉ STRATÉGIQUE	16 000 € / Comité (part fixe : 6 500 € ; part variable : 9 500 €) avec un montant complémentaire maximum de 6 000 € par an / Comité (2 000 € par séance au-dessus de 4 réunions pour le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité gouvernance et RSE et de 6 réunions pour le Comité stratégique)



6

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

BÉATRICE DAVOURIE
Directrice juridique

1^{re} & 2^e RÉSOLUTIONS

Approbation des comptes
sociaux et consolidés de
l'exercice 2024

3^e RÉSOLUTION

Affectation du résultat

Perte de l'exercice 2024	-2 231 303 675, 39 €
Report à nouveau	(+) -6 571 778 365, 72 €

Affectation au compte

Report à nouveau (=) -8 803 082 041,11 €

4^e & 5^e RÉSOLUTIONS

Renouvellement des mandats
de deux administrateurs

- M. Philippe PALAZZI
- Mme Athina ONASSIS

6^e RÉSOLUTION

Approbation des informations
mentionnées à l'article L.22-10-9 I
du Code de commerce relatives
à la rémunération des mandataires
sociaux versée au cours ou attribuée
au titre de l'exercice 2024

7^e RÉSOLUTION

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Laurent Pietraszewski, Président du Conseil d'administration à compter du 27 mars 2024

8^e RÉSOLUTION

Amendement à la politique de rémunération de M. Philippe PALAZZI, Directeur Général à compter du 27 mars 2024, à raison de son mandat

9^e RÉSOLUTION

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Philippe PALAZZI, Directeur Général à compter du 27 mars 2024

10^e RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2025 à raison de son mandat

I 1^e RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2025 à raison de son mandat

I 2^e RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2025

I 3^e RÉOLUTION

Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions

- 10% du capital social à la date d'utilisation de la résolution
- Prix d'achat maximum : 8€ par action de 0,01 euro de nominal
- Durée : 18 mois
- Utilisation en période d'OPA : non (sauf pour satisfaire des engagements de livraison de titres (attributions gratuites d'actions notamment) ou d'opérations stratégiques engagés et annoncés avant le lancement de l'OPA

14^e RÉSOLUTION

Modification de l'article 18
des statuts relatif aux
délibérations du Conseil
d'administration pour mise
en conformité avec les lois
modifiées

15^e RÉSOLUTION

Modification des articles
25, 27, 28 et 29 des
statuts pour mise en
conformité avec les lois
modifiées et corrections

16^e RÉSOLUTION

Pouvoirs pour
l'accomplissement des
formalités



7

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

STÉPHANE RIMBEUF

Deloitte & Associés

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Rapport sur les
comptes annuels**

**Rapport sur les
comptes consolidés**

**Rapport Spécial des
Commissaires aux
comptes sur les
conventions
réglementées**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport sur les
comptes annuels
pages 140 - 143
du Document
d'Enregistrement
Universel**

- **Certification des comptes sans réserve, ni observation**
« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice »
- **Points clés de l'audit**
 - ✓ Évaluation des titres de participation
 - ✓ Respect des ratios financiers prévu par les contrats de crédit syndiqué corporate (le "Revolving Credit Facility" ou "RCF") et prêt à terme (le "Term Loan")
- **Aucune observation sur le rapport de gestion, les autres documents sur la situation financière et le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise**
- **Format de présentation des comptes annuels**
« La présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport sur les
comptes
consolidés
pages 49 - 53 du
Document
d'Enregistrement
Universel**

- **Certification des comptes sans réserve, ni observation**

« Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation »
- **Points clés de l'audit**
 - ✓ Tests de dépréciation des goodwill
 - ✓ Respect des ratios financiers prévu par les contrats de crédit syndiqué corporate (le "Revolving Credit Facility" ou "RCF") et prêt à terme (le "Term Loan")
 - ✓ Evaluation des actifs et passifs des activités abandonnées Hypermarchés et Supermarchés
 - ✓ Evaluation des avantages commerciaux à percevoir des fournisseurs en fin d'exercice
- **Aucune observation sur le rapport de gestion du Groupe**
- **Format de présentation des comptes consolidés**

« La présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport Spécial
des Commissaires
aux comptes sur
les conventions
réglementées
pages 174 - 175
du Document
d'Enregistrement
Universel**

- **Absence de convention autorisée au cours de l'exercice et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale**
- **Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**
 - ✓ Pacte d'actionnaires entre la société Casino-Guichard-Perrachon (la "Société") et Companhia Brasileira de Distribucao ("GPA")
Devenu sans objet et ne produit plus effet suite à la cession annoncée le 26 janvier 2024 de la totalité des participations respectives de la Société et de GPA dans la société Exito
 - ✓ Pré-accord relatif à la cession de la participation du groupe Casino dans la société Almacenes Éxito S.A
Il a été exécuté en 2024 et a cessé de produire effet suite à la cession annoncée le 26 janvier 2024 de la totalité des participations de la Société et de GPA dans Exito
 - ✓ Contrat d'acquisition par la société Casino-Guichard-Perrachon des actions Cnova détenues indirectement par la société GPA et contrat de nantissement
Il a été exécuté le 30 novembre 2023 avec le paiement de 80% du prix. Le solde du prix d'acquisition a été payé le 27 mars 2024 mettant fin au contrat de nantissement.
Eventuel complément de prix dû à GPA en cas de cession ultérieure (au cours des 18 mois suivants) de Cnova par Casino

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS DE DURABILITÉ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS DE DURABILITÉ

Axe I : Conformité aux ESRS du processus mis en œuvre par la société Casino, Guichard-Perrachon S.A. pour déterminer les informations publiées, et respect de l'obligation de consultation du comité social et économique prévue au sixième alinéa de l'article L.2312-17 du code du travail

Document d'Enregistrement Universel : pages 266 – 269

- **Conclusion des vérifications opérées**

- Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant la conformité du processus mis en œuvre par la société Casino, Guichard-Perrachon S.A. avec les ESRS.
- Concernant la consultation du comité social et économique prévue au sixième alinéa de l'article L. 2312-17 du code du travail, nous vous informons qu'à la date du présent rapport, celle-ci n'a pas encore eu lieu.

- **Observation**

- Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention du lecteur sur les informations figurant dans le paragraphe « Note de première année d'application » de la section 3.1.1 « Informations générales relatives à l'état de durabilité du Groupe Casino ». Cette note précise le contexte dans lequel le processus a été mis en œuvre par la société au titre de la première année d'application des dispositions issues de la CSRD, pour déterminer les informations à publier, et en particulier l'absence de pratiques établies pour approfondir l'analyse des impacts, risques et opportunités sur la chaîne de valeur.

- **Éléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière :**

- L'identification des parties prenantes
- L'identification des impacts, risques et opportunités
- L'évaluation de la matérialité d'impact et la matérialité financière

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS DE DURABILITÉ

Axe 2 : Conformité des informations en matière de durabilité incluses dans le rapport sur la gestion du groupe et présentées au chapitre 3.1 « Etat de durabilité » avec les exigences de l'article L.233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS

Document d'Enregistrement Universel : pages 266 – 269

- **Conclusion des vérifications opérées**

- Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant la conformité des informations en matière de durabilité incluses dans le rapport sur la gestion du groupe et présentées au chapitre 3.1 « Etat de durabilité », avec les exigences de l'article L. 233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS.

- **Observation**

- Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention du lecteur sur les informations figurant dans le rapport sur la gestion du groupe qui précisent en particulier que :
 - la société n'a pas publié certaines informations qualitatives ou quantitatives requises par les ESRS
 - compte tenu du contexte spécifique de restructuration d'ampleur et de réorganisation opérationnelle du groupe en 2024,
 - et de la non-disponibilité de certaines informations relatives à la chaîne de valeur
 - le périmètre retenu pour les indicateurs ne prend pas en compte les activités cédées ou dont le groupe a perdu le contrôle au cours de l'exercice 2024.

- **Éléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière**

- Informations fournies au titre du changement climatique (ESRS E1)
- Informations publiées au titre du bilan des émissions de gaz à effet de serre.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS DE DURABILITÉ

Axe 3 : Respect des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 en matière de taxonomie

Document d'Enregistrement Universel : pages 266-269

- **Conclusion des vérifications opérées**

- Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant le respect des exigences de l'article 8 du règlement (UE) 2020/852.

- **Absence d'éléments ayant fait l'objet d'une attention particulière**

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES ET SESSION DE QUESTIONS & RÉPONSES



8

VOTE DES RÉOLUTIONS

BÉATRICE DAVOURIE

Directrice juridique

FONCTIONNEMENT DU BOÎTIER DE VOTE



1 INSÉREZ VOTRE CARTE

Le boîtier ne peut fonctionner
que si votre carte à puce est correctement insérée

2 VOTEZ

Lorsque le vote est ouvert,
appuyez simplement sur la touche
correspondant à votre choix*

Message sur l'écran du boîtier :

Mention : « **reçu** » : Votre vote est effectivement pris en compte

** Si vous avez besoin de corriger votre choix,
appuyez sur une nouvelle touche.*



FERMETURE DE SÉANCE

LAURENT PIETRASZEWSKI

Président du Conseil d'administration

DISCLAIMER

Cette présentation contient des informations et déclarations prospectives sur Casino. Les informations prospectives ne sont pas des faits historiques. Ces déclarations contiennent des projections financières et des estimations, ainsi que les hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant les plans, les objectifs et les attentes à l'égard de futures opérations, produits et services, et des déclarations concernant les performances futures. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croit », « a l'intention », « estime » et autres expressions similaires. Bien que la direction de Casino pense que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, les investisseurs et les détenteurs de titres Casino sont avertis que ces énoncés et déclarations prospectives sont assujettis à divers risques et incertitudes, dont bon nombre sont difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle de Casino, qui pourraient entraîner des résultats et développements réels sensiblement différents de ceux exprimés, suggérés ou projetés dans les informations prospectives et déclarations. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics de Casino déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), y compris ceux énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque et assurances » dans le Document de Référence déposé par la société Casino le 24 mars 2025. Sauf tel que requis par la loi applicable, Casino ne s'engage aucunement à mettre à jour toute information prospective ou des énoncés.

Cette présentation a été préparée uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprétée comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, elle ne donne pas et ne doit pas être traitée comme un conseil d'investissement. Elle n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.

Cette présentation et son contenu sont des renseignements exclusifs et ne peuvent être reproduits ou diffusés en tout ou en partie sans le consentement préalable écrit du groupe Casino.